

CHARGE(E) DE MISSION ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION EN EDUCATION PRIORITAIRE (1D ou 2D)

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	Bassins nord et est 1 poste à pourvoir (100%)
	TEXTES DE RÉFÉRENCE	Circulaire sur la refondation de l'éducation prioritaire (circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2015, BOEN n° 23 du 5 juin 2014)
	CONTEXTE	Le/la chargé(e) de mission accompagnement et formation éducation prioritaire (CMEP) sera encadré(e) par les deux correspondants de l'éducation prioritaire et coordonné(e) par la conseillère éducation prioritaire. Il/Elle intégrera l'équipe académique des chargés de mission Il s'agira de mettre en œuvre des actions d'accompagnement professionnel des professeurs d'éducation prioritaire, des équipes des réseaux et de contribuer à faire connaître les orientations nationales et académiques notamment le référentiel de l'éducation prioritaire. Afin de favoriser la dynamique inter-degrés, le travail d'équipe contribuera à la conception et la mise en œuvre du plan de formation inter degrés des réseaux dont il/elle sera référent(e). Il/elle sera amené(e) à prendre connaissance des réseaux dans lesquels il/elle doit travailler, de leurs spécificités et de leurs équipes pédagogiques, à prendre contact avec les pilotes du réseau (chefs d'établissement, IEN, IA-IPR référent), à écouter leurs besoins pour faciliter le pilotage et co-construire des réponses d'accompagnement ou de formation en lien parfois avec d'autres groupes de formateurs. Il/elle travaille en étroite collaboration avec les coordonnateurs des réseaux et les conseillers pédagogiques de circonscription. Sa coopération l'inscrit dans un tissu de relations à différentes échelles pour faciliter la mise en œuvre des projets de réseau, l'épanouissement des acteurs et la réussite des élèves de l'éducation prioritaire. Son domaine d'intervention concernera les équipes des cycles 1, 2, 3 et 4 dans la transdisciplinarité. Son secteur d'intervention comprendra essentiellement les réseaux d'éducation prioritaire des bassins nord et est.

MISSIONS	Identifier les besoins des équipes en étroite collaboration avec les pilotes et le coordonnateur du réseau ; Mettre en projet les équipes pédagogiques à partir d'échanges de pratiques ; Renforcer la cohérence des pratiques professionnelles entre enseignants du 1er et du 2nd degré et entre enseignants de différentes disciplines. Favoriser la réflexion des équipes sur des questions pédagogiques transversales ; Aider les personnels à développer leurs compétences professionnelles et leur capacité à analyser leur pratique ; Organiser des visites croisées inter-degrés et interdisciplinaires Participer aux réunions de travail et de concertation du groupe ; Nourrir la réflexion du groupe pour la conception et la mise en œuvre des actions d'accompagnement professionnel des réseaux ; Contribuer à l'alimentation du site académique et à la diffusion de ressources professionnelles, ainsi qu'à la valorisation des actions efficaces ; Rendre compte aux inspecteurs référents de l'éducation prioritaire (IA-IPR et IEN).
COMPÉTENCES ATTENDUES	Connaître les enjeux de l'éducation prioritaire école et collège ; Connaître le fonctionnement des réseaux d'éducation prioritaire Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ; Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ; Avoir acquis des techniques d'animation et de formation ; Coopérer au sein d'une équipe ; S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel ; Maîtriser les outils numériques institutionnels ; Posséder de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
PROFIL	Postes ouverts aux enseignants du premier ou du second degré titulaires ayant une réelle appétence pour l'accompagnement et la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers et une expertise pédagogique reconnue.
CONDITIONS D'EXERCICE	Déchargé(e) à 100% - 1607h La charge de travail du /de la chargé(e) de mission dépasse le simple cadre horaire scolaire et nécessite une disponibilité élargie . Ce poste requiert un changement de posture professionnelle avec une vision transversale du cycle 1 au cycle 4. Le formateur éducation prioritaire sera amené à travailler avec de nombreux autres professionnels de la formation. Mobilité dans les bassins

CONTEXTE ADMINISTRATIF	CONDITIONS DE NOMINATION	Pour exercer sa mission dans les réseaux de l'éducation prioritaire de l'académie, le/la chargé(e) de mission est déchargé(e) à 100% de son ORS en tant qu'enseignant(e). Prise de poste à compter du 07 octobre 2026 Afin d'approfondir son expertise et faciliter le développement de politiques communes de formation des enseignants, il/elle sera régulièrement amené(e) à suivre divers séminaires. Il/elle pourra bénéficier de frais de déplacements pour se rendre aux lieux de formation si le cadre réglementaire le permet.
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Recueil des candidatures du 24/09 au 30/09/2026 inclus. Lettre de motivation + Curriculum Vitae + Copie du dernier rapport d'inspection (ou compte rendu de rendez-vous de carrière) à transmettre par courriel et par voie hiérarchique à education.prioritaire@ac-reunion.fr Mettre en objet « A l'attention des correspondants de l'éducation prioritaire, Correspondant académique de l'Éducation prioritaire. - Candidature CMEP. Courriel : education.prioritaire@ac-reunion.fr
	PILOTES	CHATONNAY Phillipe, IA-IPR MEGRET David, IEN1D